



Maison des Associations
75, rue de l'Atlantique
79200 LE TALLUD
Tél : 06 47 00 67 13
N° W793000579

Compte rendu de la réunion du CA

Du 21 Octobre 2021

Présents : Mout, Stéphane, Sylvie, Denis, Christophe B, rémi, Thierry.

Absents et excusés : Quarante, Vincent, Clément, Manu.

Début de séance : 19h30 chez Thierry en présentiel et distanciel

1. Organisation des TICS

Le CA s'est prononcé favorablement à l'organisation d'une manche TIC le 13 mars 2022 et pose une option pour une deuxième manche le 27 Mars 2022.

Denis se renseigne auprès du restaurant d'azay sur thouet pour savoir s'il est possible d'y faire manger 80 personnes.

L'organisation des TICS doit être débattue lors d'une prochaine réunion GRAP

2. Adhésion GRAP

Le GRAP envisage de revoir son appel aux adhésions :

soit tous les clubs paient 50 € (au lieu de 40 actuellement) mais ils se verraient attribuer le même nombre de places aux compétitions (CRIC et CNIC?)

Soit on part sur une basse fofatire de 20 € + 1€ par licencié CDC Mais le nombre de place attribuées serait proportionnelle au nombre d'adhérents.

Le CA s'est prononcé favorable à cette deuxième proposition et demande à Thierry de défendre cette position lors de la prochaine réunion du GRAP

3. Commission Adhésion Club

Sylvie Rémi et Titi Boulin auront la charge de cette commission.

Leur fonction consiste essentiellement à relancer par tous moyens les anciens adhérents n'ayant toujours pas rejoint le club, ainsi que ceux qui sont venus aux tournois découverte.

Le CA propose à cet effet de consacrer le tournoi du 17 décembre à l'invitation des anciens adhérents.

Nous rappelons à cet effet que le tarif demie saison (30€) ne s'applique qu'au début du championnat B.

4. Commandes de vêtements GPT

Mout s'occupe de relancer une commande de vêtements estampillés au nom et logo du club.

Stéphane s'occupe d'établir un bon de commande qui circulera lors de nos prochains tournois

5. POOP

Sylvie et Rémi s'occupent de relancer le POOP en sortant à chaque tournoi l'ensemble des livres Poker disponibles au prêt.

Ils vont établir la liste des ouvrages et un fichier de suivi des prêts.

Le CA décide qu'un prêt ne peut excéder la durée d'un mois, si besoin d'un délai supplémentaire l'adhérent devra le signaler auprès des responsables POOP (sylvie ou rémi)

En plus nous proposons de souscrire à un abonnement d'une revue poker qui sera mise à disposition des adhérents lors de chacune de nos rencontres.

6. Commission Sponsors

Mout va relancer la commission sponsors, stéphane va lui envoyer l'historique des partenaires du club.

Chaque adhérent sera sollicité pour amener un ou plusieurs sponsors.

Le contrat sera actualisé pour pouvoir être signé par un membre du CA au nom du club.

Fin de séance à 22h30.